



Monsieur Gerard Batistella

Directeur de CDGR

Roissy, le 23 décembre 2010

Monsieur le Directeur,

Suite à la délégation que vous avez reçue ce jour en début d'après midi (composée d'agents de la permanence et de l'atelier balisage et accompagnée par le syndicat FO ADP), nous tenons au travers du présent courrier prendre acte de notre discussion.

Cette délégation avait pour origine la remise en cause d'usage pratiqué depuis des années au sein des groupes de travail balisage de votre UO notamment de la pose des heures de balisage de nuit sur des vacations de nuit.

En effet, des agents ADP de la permanence et/ou de l'atelier se sont vus refusés dans les jours passés la pose d'heures de balisage de nuit sur des vacations de nuit, la hiérarchie proposant de poser des jours de RTT. Cette situation a provoqué un vif mécontentement au sein des équipes étant à l'origine de la délégation.

Toutefois, nous sommes satisfaits que vous ayez entendu les réclamations et revendications des agents. Aussi, nous actons que vous avez donné consigne pour:

- a) Permettre aux agents des groupes de travail concernés, la pose d'heures de balisage de nuit sur des vacations de nuit avec le paiement des heures majorées comme c'était l'usage jusqu'à présent;
- b) Que pour les nuits du 25 novembre et 8 décembre dernier, les agents qui se sont vus être obligé par leur hiérarchie de poser des RTT en lieu et place des heures de balisage de nuit, verront cette décision annulée et leur RTT remplacé par des heures de balisage nuit. A notre connaissance pour ces deux dates, les agents concernés sont Mendelski Nicolas, Cochet Laurent, Bourrin Yohan et Le Minier Michaël;
- c) L'égalité de traitement pour tous les agents qui se sont vus confrontés au même problème dans les groupes de travail concernés et qui se manifesteraient auprès de leur hiérarchie;

Au cours de la délégation, vous avez évoqué une éventuelle réunion pour rediscuter de ces problèmes. Comme vous le savez, le syndicat FO ADP n'a jamais fuit la discussion et a toujours fait en sorte de préserver les acquis des agents ADP.

Vous souhaitant bonne réception et vous souhaitant d'agréables fêtes de fin d'année.

Fabrice criquet
Délégué syndical
Secrétaire-adjoint du syndicat FO ADP

Copie: Monsieur Bernet Alain, RRH de CGR

Agents CDGR